

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

ARABIE SAOUDITE

Rapport des services du Fonds pour les consultations 1982
au titre de l'article IV

Préparé par les représentants des services du Fonds pour les consultations 1982 avec l'Arabie Saoudite

Approuvé par MM. A.S. Shaalan et S. Kanesa-Thanan

6 juillet 1982

I. Introduction

Les entretiens avec l'Arabie Saoudite dans le cadre des consultations 1982 au titre de l'article IV ont eu lieu à Riyad du 29 mai au 1^{er} juin 1982. L'Arabie Saoudite était représentée par le ministre des Finances et de l'Economie nationale, le vice-gouverneur de l'Agence monétaire de l'Arabie Saoudite (SAMA), le vice-ministre des Finances et de l'Economie nationale et divers hauts fonctionnaires de ces ministères et d'autres organismes publics. La mission du Fonds était composée de MM. A.S. Shaalan (chef de mission), S. Hitti, J. Prust, E. Taha, S. von Post et de Mme J. Knott (secrétaire), personnes appartenant toutes au Département du Moyen-Orient. M. Y. Nimatallah, administrateur du Fonds pour l'Arabie Saoudite, assistait aux réunions.

L'Arabie Saoudite a accepté, le 22 mars 1961, les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4 des statuts du FMI.

II. Renseignements d'ordre général

L'Arabie Saoudite, le premier exportateur mondial de pétrole, joue un rôle clé dans l'approvisionnement du monde en cette source d'énergie. Alors que la situation du marché mondial du pétrole était tendue en 1979-80, les autorités de ce pays ont fait passer le contingent maximum de production de l'Aramco (qui, à l'exception d'une quantité de 0,2 million de barils par jour, assurait en 1981 la production totale du pays) de 8,5 à 9,5 millions de barils par jour en 1979 puis à 10 millions de barils par jour au dernier trimestre de 1980 tout en continuant d'appliquer des prix inférieurs à ceux des autres grands pays exportateurs. En 1980/81, l'Arabie Saoudite a produit en moyenne près de

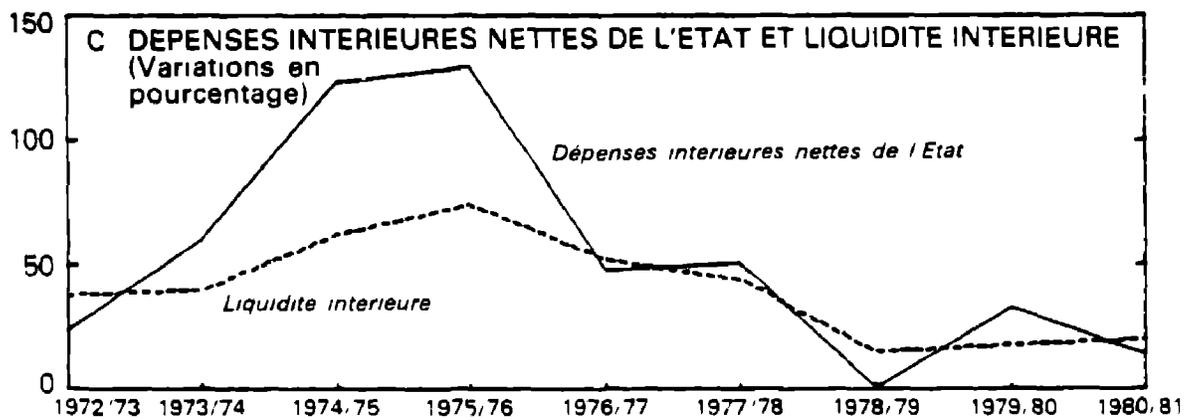
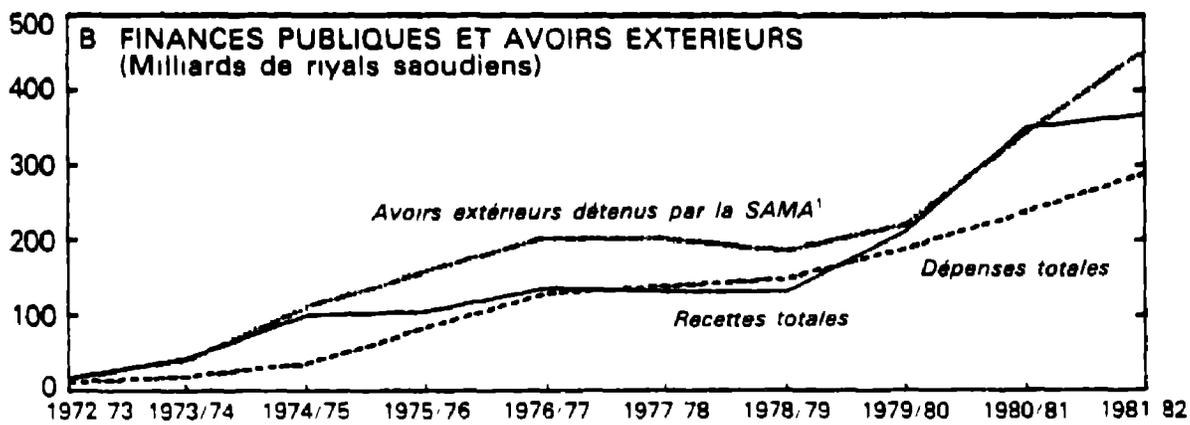
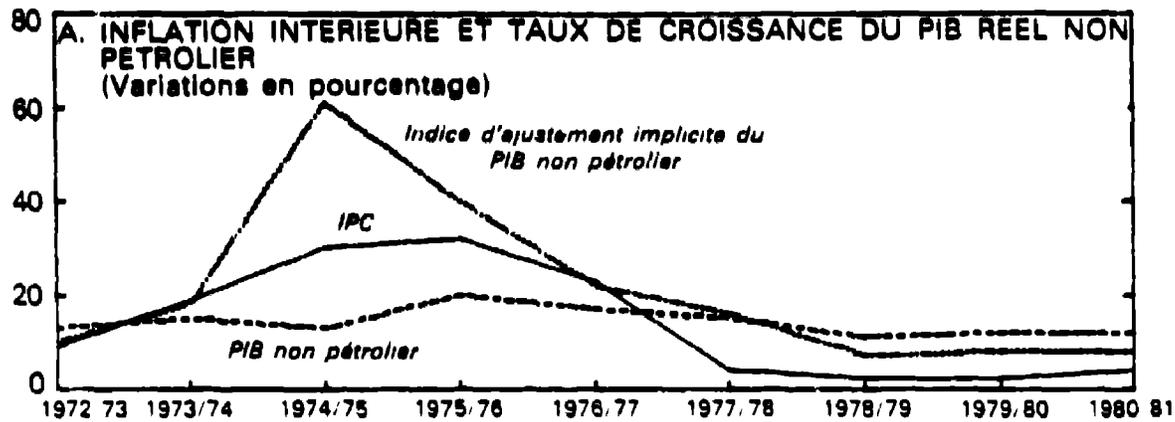
10 millions de barils par jour et sa part dans la production des pays de l'OPEP est passée de 31 % en 1979 à 44 % en 1981. Le secteur pétrolier fournit au pays plus 90 % de ses recettes budgétaires et la quasi-totalité de ses recettes en devises.

L'un des principaux objectifs du gouvernement saoudien est d'utiliser les ressources financières - tirées des exportations de pétrole pour accroître la capacité de production des secteurs non pétroliers de l'économie. Après une période de croissance économique très rapide, accompagnée de vives pressions inflationnistes, le rythme de l'expansion s'est progressivement ralenti dans la deuxième moitié de la décennie 70 et le taux d'inflation a, lui aussi, baissé. Ces résultats sont essentiellement imputables à l'application stricte, en 1976-77, de la politique de stabilisation du gouvernement, qui avant tout a limité sensiblement la progression des dépenses publiques, a éliminé - non sans succès - les contraintes au niveau de l'offre qui avaient des répercussions sur l'entrée des marchandises importées et a accordé des permis de travail aux étrangers. Après la deuxième série de hausses majeures des prix du pétrole en 1979-80, les autorités budgétaires ont de nouveau autorisé un accroissement plus rapide des dépenses publiques, qui a atteint en moyenne plus de 25 % en 1979-80 et 1980-81¹. En conséquence, la tendance à la baisse du taux de croissance économique a été enrayerée et le PIB réel non pétrolier a progressé d'environ 12 % au cours de chacun de ces exercices. Par ailleurs, les goulets d'étranglement au niveau de l'offre ayant été effectivement éliminés, l'inflation n'a pas repris et l'accroissement des dépenses publiques s'est traduit essentiellement par le gonflement des importations. L'expansion de la masse monétaire qui a résulté des dépenses intérieures nettes de l'Etat a été largement compensée par le déficit extérieur croissant du secteur privé et le taux d'inflation (présenté par l'indice d'ajustement implicite du PIB non pétrolier) s'est pour ainsi dire maintenu à 8 % au cours des deux derniers exercices (voir graphique 1).

Dans le secteur non pétrolier, ce sont les services et la construction qui ont enregistré la plus forte croissance au cours de la dernière décennie, en raison du niveau élevé des dépenses publiques. Le gros des dépenses d'investissement a été affecté à des projets d'infrastructure et l'on a répondu aux besoins accrus de main-d'oeuvre principalement en recrutant des étrangers. En raison des importants progrès réalisés en 1979-80 dans le développement de l'infrastructure du pays, il a été décidé de modifier l'orientation du troisième plan quinquennal de développement (1980-81, 1984-85). On envisage en effet de diminuer la part des projets d'infrastructure dans le total des dépenses consacrées au développement et d'accroître en revanche celle des secteurs des produits de base. Conformément à cet objectif, les grands projets en matière d'industries lourdes - notamment ceux qui sont liés au pétrole - absorberont un pourcentage important des dépenses d'investissement.

¹ L'exercice financier 1980-81 de l'Arabie Saoudite s'est achevé le 4 mai 1981.

GRAPHIQUE 1
ARABIE SAOUDITE
PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES, 1972/73-1981/82



Source : données communiquées par les autorités de l'Arabie Saoudite
 1Données 1981/82 pour 11 mois

La politique budgétaire a connu trois phases différentes au cours de la décennie 1973-82. A la suite du fort renchérissement du pétrole en 1973-74, les dépenses publiques, en particulier celles qui sont consacrées au développement, ont été considérablement accrues. Toutefois, à compter de 1976-77, les autorités ont donné une nouvelle orientation à leur politique financière afin d'éliminer les tensions inflationnistes et la croissance des dépenses publiques a été vigoureusement freinée. Au cours de la troisième phase, comprenant la période de trois ans qui a pris fin en 1981-82, le volume total des dépenses budgétaires a augmenté d'environ 15 % par année en moyenne. Toutefois, le budget a dégagé d'importants excédents globaux pendant ces années à la suite de l'accroissement très important des recettes pétrolières. En raison de la prééminence du secteur public dans l'économie de l'Arabie Saoudite, la croissance de la liquidité intérieure (monnaie et quasi-monnaie) est déterminée essentiellement par les dépenses publiques nettes dans l'économie nationale qui sont financées par les recettes tirées de l'exportation du pétrole. Ce facteur expansionniste est neutralisé en partie par le déficit extérieur des transactions du secteur privé. Jusqu'à une période récente, le crédit au secteur privé a progressé à un rythme vigoureux, mais a contribué assez faiblement à l'expansion de la liquidité. Pendant les exercices 1978/79, 1979/80 et 1980/81, la masse monétaire s'est accrue en moyenne d'environ 18 % par année.

L'excédent de la balance des paiements courants de l'Arabie Saoudite a sensiblement varié ces dernières années, en raison essentiellement des fluctuations enregistrées par les recettes d'exportation tirées du pétrole et par le taux de croissance des dépenses publiques. Le revenu tiré de la progression des recettes pétrolières a été rapidement absorbé après 1973 et, en 1978, l'excédent considérable du compte des opérations courantes était quasiment éliminé. En 1979-80, suite à l'augmentation tant du prix du pétrole que de la production, cet excédent (aide extérieure non comprise) s'est fortement accru, atteignant 47 milliards de dollars E.U. L'Arabie Saoudite a fourni une aide substantielle aux pays en développement ces dernières années. Le caractère limité des possibilités d'investissement à l'intérieur et le niveau élevé des taux d'intérêt sur les marchés internationaux des capitaux ont entraîné aussi des sorties importantes de capitaux privés. Cependant, le montant total des avoirs extérieurs officiels (réserves et autres actifs y compris) est passé d'environ 61 milliards de dollars E.U. à la fin de 1978 à près de 87 milliards de dollars E.U. à la fin de 1980, pour atteindre, selon les estimations, environ 123 milliards de dollars E.U. à la fin de 1981.

L'Arabie Saoudite ne met aucun obstacle aux paiements et aux transferts afférents aux transactions internationales et n'impose aucune restriction aux importations pour des raisons de balance de paiements. Depuis septembre 1975, le riyal saoudien est rattaché au DTS au taux de 4,28255 riyals pour 1 DTS, les marges de fluctuation n'excédant pas 7,25 % de part et d'autre de ce taux. Toutefois, depuis mai 1981, le riyal s'est situé presque constamment en dehors de ces marges. Le taux riyal-dollar a été modifié plusieurs fois ces deux dernières années; le dernier ajustement a eu lieu le 30 juin 1982, date où le point médian entre le taux acheteur et le taux vendeur officiel a été fixé à 3,435 riyals pour 1 dollar E.U.

III. Compte rendu des entretiens

1. Politique pétrolière : production et prix

L'Arabie Saoudite fonde sa politique en matière de production et de prix du pétrole sur les principes suivants : 1) garantir l'approvisionnement des pays consommateurs; 2) maintenir, dans la mesure du possible, un système de prix unifié et cohérent et la stabilité sur le marché mondial du pétrole; 3) assurer à long terme au Royaume un volume de recettes à la fois optimal et raisonnable. Du début de 1979 jusqu'à l'unification du régime des prix, en octobre 1981, l'Arabie Saoudite a maintenu sa production pétrolière à un niveau relativement élevé et appliqué des prix inférieurs à ceux de la plupart des autres pays exportateurs. Cette politique a permis de limiter les répercussions de l'interruption des approvisionnements en provenance d'autres régions et d'atténuer les pressions sur le niveau des prix, contribuant au rétablissement d'un système de fixation des prix cohérent et unifié. Le surcroît de demandes provoqué par le souci de constituer des stocks en 1979 et 1980 a eu un effet perturbateur qui, dans un premier temps, a gêné l'Arabie Saoudite dans la réalisation de ses objectifs.

La politique de l'Arabie Saoudite en matière de production pétrolière est mise en oeuvre principalement par le biais des modifications apportées au contingent maximum de production de l'Aramco. Conformément à l'accord sur l'unification des prix, ce contingent a été ramené à 8,5 millions de barils par jour en novembre 1981. En raison du fléchissement sensible du marché pétrolier intervenu au début de 1982, les autorités ont abaissé le plafond de l'Aramco à 7,5 millions de barils par jour en mars et à 7 millions en avril 1982. Quant à la production effective de l'Arabie Saoudite, elle est passée d'une moyenne de 9,8 millions de barils par jour en 1981 à environ 8,1 millions au premier trimestre de 1982 et à près de 6,7 millions en avril 1982. Les représentants de l'Arabie Saoudite ont fait remarquer que, fidèles à leur objectif qui consiste à maintenir la stabilité du marché, les autorités ont continué d'appliquer une politique souple en matière de production, se tenant prêtes à modifier le plafond selon l'évolution du marché. D'après eux, le repli observé au début de 1982, reflétait en partie la diminution de la demande due à la récession sévissant dans les pays industriels et au fait que les sociétés pétrolières ont puisé abondamment dans leurs stocks. Les autorités pensent que le rythme des prélèvements sur les stocks se ralentit et, si la demande reprend, la production totale des pays de l'OPEP augmentera vers la fin de 1982. Dans ces conditions, la production de pétrole brut de l'Aramco pourrait s'élever à 7 millions de barils par jour au moins pendant cette période et, compte tenu de la production dans la zone neutre, la production de pétrole brut de l'Arabie Saoudite serait légèrement plus importante en 1982.

Les représentants de l'Arabie Saoudite estiment que les politiques suivies par le Royaume ont permis de stabiliser les prix du pétrole, ce qui sert les intérêts tant des pays producteurs que des pays consommateurs. D'après eux, les autorités jugent opportun de maintenir les prix à leur niveau actuel (34 dollars E.U. le baril de brut de référence) pendant quelque temps, au moins jusqu'à la fin de 1982, même s'il devait

s'ensuivre une érosion des cours en termes réels. Il ne serait pas souhaitable toutefois de réduire les prix nominaux car une telle mesure pourrait susciter de nouveau des perturbations qui affecteraient le système des prix et du marché. Une telle réduction ne servirait du reste les intérêts ni des pays producteurs ni des pays consommateurs, car elle aurait une incidence défavorable sur les économies de pétrole et sur la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie et pourrait donc provoquer ultérieurement une nouvelle vague de hausses des prix du pétrole. Les représentants de l'Arabie Saoudite ont noté qu'on était préoccupé dans leur pays par l'absence apparente de politiques globales et équilibrées de l'énergie dans les principaux pays consommateurs, où l'évolution de la situation semble parfois influencée par des considérations à court terme.

2. Secteur non pétrolier : évolution et perspectives

Le PIB non pétrolier réel s'est accru de plus de 12 % tant en 1979-80 qu'en 1980-81, traduisant en partie le retour à un accroissement sensible des dépenses budgétaires. On ne dispose que de données partielles et provisoires pour 1981-82 mais on estime que le PIB non pétrolier réel a augmenté d'environ 10,5 % au cours de cet exercice, ce qui indique un cert. un fléchissement de la croissance, lié principalement aux progrès importants réalisés dans la construction et l'infrastructure. La réduction du taux d'expansion des crédits accordés au secteur privé par les banques commerciales et les institutions spécialisées témoigne, elle aussi, d'un ralentissement.

Il est probable, estiment les autorités, que la relative modeste - par rapport aux trois dernières années - de l'accroissement prévu des dépenses budgétaires, aura pour conséquence de ralentir la croissance en 1982-83. Toutefois, on peut s'attendre que les effets décalés de la progression plus rapide des dépenses observée les années précédentes continueront de se faire sentir; par ailleurs, les dépenses inscrites au budget 1982/83 pourront être majorées si les perspectives de recettes se révèlent favorables au cours de l'exercice. Somme toute, des signes très nets indiquent à l'heure actuelle que la croissance réelle du PIB non pétrolier en 1982/83 sera d'environ 9,5 %. Les autorités ont souligné que le développement du secteur non pétrolier figurait toujours parmi les objectifs primordiaux du gouvernement et elles ont fait observer que le niveau des dépenses d'investissement qui a été fixé dans le cadre du troisième plan quinquennal de développement ne sera pas affecté par des considérations liées aux recettes.

Le rythme soutenu de la croissance, ces dernières années, est allé de pair avec un fléchissement persistant du taux d'augmentation des prix. Selon des estimations provisoires, l'inflation, mesurée par le déflateur du PIB non pétrolier, serait tombée à 5-6 % en 1981/82; les deux indices du coût de la vie ont augmenté de moins de 2 % au cours des douze derniers mois. Ces excellents résultats s'expliquent par la saine politique budgétaire appliquée par les autorités qui ont maintenu l'accroissement des dépenses dans des limites compatibles avec la capacité d'absorption de l'économie. Le maintien des subventions accordées à certains produits et l'incidence des prix réglementés ont également contribué à freiner le renchérissement du coût de la vie. En outre, la

quasi-stabilité des prix à l'importation, exprimés en riyals, due à l'appréciation de cette monnaie par rapport aux principales devises (autres que le dollar E.U.) et le ralentissement général de la hausse des prix du commerce international ont aussi joué un rôle positif à cet égard. Enfin, la réduction sensible du taux d'accroissement du poste logement dans les indices du coût de la vie, par laquelle s'est traduite l'élimination de la demande excédentaire en matière d'habitations n'a pas été étrangère au phénomène. L'inflation devrait rester limitée en 1982/83, reflétant le caractère modéré de l'accroissement projeté des dépenses de l'Etat.

3. Budget : évolution, politique et perspectives

En 1980/81, les recettes budgétaires, tirées essentiellement des revenus pétroliers, ont progressé de 65 % contre 26 % pour les dépenses : il en est résulté un excédent de 112 milliards de riyals (21 % du PIB). En 1981/82, alors que les recettes n'ont augmenté que de 5 %, les dépenses n'ont cessé de s'accroître - au taux plus modeste de 22 % toutefois -, ce qui a ramené l'excédent à 78 milliards de riyals. Le budget de l'exercice 1982/83 (qui s'achève le 15 avril 1983) équilibre recettes et dépenses à 313 milliards de riyals. Les projections montrent un fléchissement des recettes de 15 % par rapport aux chiffres effectifs provisoires pour 1981/82; quant à la croissance des dépenses, elle a été réduite à moins de 9 %. Les représentants de l'Arabie Saoudite ont déclaré que, si la demande extérieure de pétrole reprend, et si les perspectives de recettes s'améliorent, il pourrait être envisagé d'inscrire des crédits supplémentaires au budget 1982/83.

La mission du Fonds a relevé que les données budgétaires communiquées par les autorités témoignent de fluctuations très importantes du taux d'expansion des dépenses budgétaires; elle a proposé le recours à une autre formule consistant à prévoir un taux de progression plus régulier qui tiendrait davantage compte des anticipations en matière de recettes dans le moyen terme ainsi que des objectifs macroéconomiques du gouvernement. A ce propos, la mission a cherché à savoir si les autorités avaient envisagé de diversifier les sources des recettes budgétaires et de réexaminer la composition des dépenses courantes, notamment celles qui sont liées aux subventions aux produits non alimentaires.

Les représentants de l'Arabie Saoudite ont répondu qu'il leur semblait très opportun de planifier une croissance des dépenses publiques dans le moyen terme qui soit à la fois modérée et régulière, mesure qui ne manquerait pas d'avoir un effet stabilisateur et bénéfique sur l'économie. Toutefois, en raison des incertitudes de la situation actuelle, il est malaisé de prévoir avec précision l'évolution des recettes pétrolières sur plusieurs années. Dans ces conditions, il est difficile pour les autorités de se lancer à l'heure actuelle dans une opération de planification pluriannuelle des dépenses. Les dépenses d'investissement, quant à elles, ont été fixées en fonction du troisième plan quinquennal de développement et elles seront réalisées comme prévu, même s'il faut pour cela puiser dans les réserves du pays. En ce qui concerne l'aide extérieure, les autorités ont souligné que leur politique a toujours pour objectif d'assurer un flux régulier d'aide aux pays en développement, même lorsque les projections font apparaître une baisse des recettes pétrolières, comme c'est le cas en 1982/83.

Les autorités, ont ajouté les représentants de l'Arabie Saoudite, reconnaissent qu'il serait souhaitable de procéder à une révision en profondeur de la politique budgétaire. Réduire la dépendance du Royaume vis-à-vis du pétrole reste l'un des principaux objectifs du gouvernement qui va envisager les possibilités de diversifier les sources de recettes. Un comité ministériel étudie la question des subventions et ses recommandations devraient être mises au point prochainement. Toutefois, ont expliqué les autorités, outre qu'elles améliorent le niveau de vie de la population, les subventions servent un objectif social important, qui consiste à combler l'écart entre les revenus de la génération actuelle, qui n'a pas bénéficié des subventions à l'enseignement, et les espoirs engendrés par l'abondance des ressources financières du Trésor public. Quant à la fixation des prix des produits pétroliers, les autorités ont indiqué que cette question pourrait être étudiée dans le cadre régional du Gulf Corporation Council (GCC)² et à la lumière de l'expérience des pays voisins.

4. Evolution de la situation monétaire et politique monétaire

La croissance de la masse monétaire a été généralement modérée ces dernières années et n'a pas entraîné de tensions inflationnistes excessives. Les injections de liquidités dans l'économie proviennent toujours, pour l'essentiel, des dépenses intérieures nettes de l'Etat, qui sont compensées, dans une large mesure, par le déficit de la balance des paiements du secteur privé. La part des crédits consentis par les banques au secteur privé dans l'augmentation globale de la masse monétaire est restée relativement réduite. En 1980/81, la liquidité intérieure s'est accrue d'environ 20 %, taux qui devrait augmenter considérablement en 1981/82 : il a en effet été provisoirement estimé à 25 % pour les onze premiers mois de 1981/82, contre 18 % pendant la période correspondante de l'année précédente. Les autorités pensent que le taux d'expansion de la masse monétaire fléchira probablement en 1982/83, compte tenu de la croissance plus lente des dépenses budgétaires.

L'évolution de la situation en 1981/82 a surtout été marquée par de fortes variations de la part des dépôts en devises dans la croissance de la liquidité globale. Les représentants de l'Arabie Saoudite ont expliqué qu'elles étaient en partie imputables aux mouvements du taux de rémunération servi par les banques nationales sur les dépôts libellés en riyals. L'écart important qui existait autrefois entre les taux d'intérêt nationaux et les taux mondiaux s'est considérablement réduit en

²Le Gulf Corporation Council a été fondé en mai 1981 pour coordonner les activités économiques, politiques et culturelles des pays membres, à savoir l'Arabie Saoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, les Emirats arabes unis et Oman. Ces pays visent à supprimer les obstacles aux mouvements réciproques à travers leurs frontières des facteurs de production, notamment les capitaux, et des produits et à atteindre un degré d'intégration suffisant de leurs plans d'investissement respectifs.

raison du fléchissement de ces derniers qui est allé de pair avec une hausse sensible du rendement des avoirs libellés en riyals. Cette hausse reflétait en partie la stratégie plus vigoureuse appliquée par les banques commerciales à la suite de leur saoudisation, qui a provoqué un développement rapide des succursales. Les incertitudes pesant sur les taux de change ont aussi joué un rôle important à cet égard, car elles ont pu faire naître des doutes concernant le rendement net des avoirs libellés en devises. Il est possible en outre que ces considérations aient, plus généralement, découragé les sorties de capitaux privés et que, dans certains cas, des capitaux qui avaient été placés à l'étranger aient été rapatriés. Ces facteurs ont pu entraîner une réduction du déficit de la balance des paiements du secteur privé et contribué ainsi à la croissance plus rapide de la masse monétaire en 1981/82.

Le relèvement du taux de rémunération des dépôts placés auprès des banques commerciales a entraîné un renchérissement du crédit. Ce phénomène, conjugué au fléchissement fondamental de la demande de crédit dans certains secteurs de l'économie, a contribué à réduire sensiblement le taux de croissance des crédits bancaires au secteur privé. Toutefois, selon les autorités, les besoins légitimes de liquidités de l'économie sont satisfaits et aucune tension ne s'est manifestée sur le marché intérieur du crédit. En ce qui concerne la composition du portefeuille des banques commerciales, la part des avoirs extérieurs a continué de progresser en 1981/82. Les autorités ont expliqué que par suite de l'intervention de plusieurs facteurs : accroissement rapide des dépôts, augmentation des prêts accordés par les institutions de crédit soutenues par l'Etat, décélération de la croissance dans le secteur privé non pétrolier et baisse de la demande de crédit provoquée par le niveau élevé des taux d'intérêt, les banques ont accumulé un excédent de fonds prêtables qu'elles ont investis à l'étranger. Il est probable que toute variation du rendement net des actifs libellés en devises se répercutera, avec un éventuel décalage, sur les taux de rendement des actifs libellés en riyals, décourageant ainsi les banques commerciales d'effectuer des mouvements excessifs d'une monnaie à une autre. De toute façon, les autorités monétaires suivent l'évolution de la situation et prendraient, si les circonstances l'exigeaient, toutes mesures appropriées.

A la fin de 1981, on a pris des mesures visant à surveiller les activités des changeurs d'argent : désormais on ne délivrera plus de nouvelles licences, en outre, les changeurs devront mettre un terme, dans un délai de trois ans, aux opérations bancaires (acceptation de dépôts et octroi de prêts) auxquelles ils se livraient jusque-là. Comme l'ont indiqué les autorités, les dispositions adoptées en 1981 et qui doivent être appliquées par la SAMA s'imposaient, en raison de la croissance rapide et régulière des activités bancaires exercées par les changeurs, en l'absence de tout contrôle et de toute réglementation.

5. Secteur extérieur : évolution et politique

Les estimations concernant la balance des paiements indiquent que l'excédent courant (aide extérieure comprise) a fortement progressé, passant d'environ 11 milliards de dollars E.U. en 1979 à environ 41 milliards en 1980 et 45 milliards en 1981. Si l'on ne tient pas compte de l'aide extérieure, il se situait à 52 milliards de dollars E.U. en 1981. L'accroissement de l'excédent de ces deux dernières années est presque uniquement imputable à la très forte progression (plus de 90 %) des recettes pétrolières. Les avoirs extérieurs officiels (y compris les réserves) se sont accrus de près de 26 milliards de dollars E.U. en 1980 et de 36 milliards en 1981.

Selon les projections pour 1982, l'excédent courant devrait nettement régresser à environ 10 milliards de dollars E.U. (et à 16 milliards de dollars E.U. environ si l'on exclut l'aide extérieure), tandis que les avoirs extérieurs officiels progresseraient de moins de 1 milliard de dollars E.U. La forte réduction projetée de l'excédent devrait résulter avant tout de la baisse, de l'ordre de 24 milliards de dollars E.U., de la valeur des exportations de pétrole, la hausse moyenne annuelle du prix à l'exportation (inférieure à 3 %) ne compensant que faiblement la diminution du volume des exportations, que l'on prévoit considérable. Les importations de marchandises devraient notablement s'accroître en 1982, bien que le taux de croissance doive diminuer légèrement et s'établir à 18 % et le déficit net au titre des services et des transferts privés devrait augmenter de 6 milliards de dollars environ. L'aide extérieure publique a été sensiblement accrue ces deux dernières années et devrait être maintenue à un niveau élevé en 1982. Les représentants de l'Arabie Saoudite ont dit que le Royaume n'avait pas modifié sa politique d'assistance aux pays en développement, et que le montant de l'aide ne sera pas affecté par la baisse des recettes pétrolières ni par la contraction prévue de l'excédent courant en 1982.

Les représentants de l'Arabie Saoudite ont informé la mission du Fonds que la politique relative à la gestion des avoirs extérieurs détenus par la SAMA n'avait pas été modifiée depuis les consultations menées en 1981 au titre de l'article IV. Le riyal demeure rattaché en principe au DTS bien que les autorités aient averti le Fonds, en juillet 1981, qu'il convenait de suspendre temporairement la marge de 7,25 % de part et d'autre du taux de rattachement. Depuis mai 1981, le riyal s'est trouvé presque constamment en dehors des marges maximales (le 30 juin 1982, le taux implicite riyal-DTS était de 3,73934 riyals pour 1 DTS, ce qui représente un écart de 12,68 % par rapport à la parité). Les autorités se sont efforcées de maintenir le taux riyal-dollar relativement stable, ce qui explique que le taux du riyal par rapport au DTS soit sorti des marges de 7,25 %. Depuis la fin de 1980, le riyal s'est lentement mais progressivement déprécié par rapport au dollar; or celui-ci s'étant sensiblement apprécié par rapport aux autres monnaies, le riyal s'est donc, malgré tout, apprécié vis-à-vis du DTS, dans des proportions telles qu'il est sorti des marges.

IV. Evaluation par les services du Fonds

L'économie de l'Arabie Saoudite est caractérisée par la rapidité de sa croissance et la faiblesse de l'inflation. Ces tendances favorables, qui devraient, semble-t-il, se maintenir, s'expliquent avant tout par la prudence observée par les autorités dans leur politique budgétaire. En ce qui concerne la politique pétrolière (production et prix), celles-ci

ont en outre fait preuve de responsabilité et n'ont cessé de poursuivre leurs efforts visant à stabiliser le marché mondial. La production a été notablement accrue en 1979-81 afin d'atténuer les pressions en faveur du relèvement des cours puis considérablement réduite par la suite quand le marché a donné des signes de repli sensible.

De grandes incertitudes pèsent sur la demande future de pétrole et, dans l'attente de perspectives plus précises en matière de recettes, les autorités ont donné au budget en cours d'exécution une orientation prudente sans écarter la possibilité d'un accroissement des dépenses en cas d'amélioration de la situation. Quoiqu'il en soit, les autorités ont affirmé que la réduction du taux projeté de croissance des dépenses publiques pendant l'exercice en cours n'a entraîné aucune modification des objectifs en matière de développement ou d'aide extérieure. Tout en étant favorables à une planification à moyen terme des dépenses publiques, les autorités estiment que, vu les graves incertitudes prévalant actuellement, il serait inopportun de fixer pour le budget 1982-83 des objectifs à moyen terme. Aussi bien, elles sont prêtes à réexaminer la composition des dépenses courantes, notamment les subventions, et à étudier toute possibilité de diversifier les sources de recettes, mais elles pensent qu'avant d'entreprendre ce réexamen et d'en fixer le calendrier de réalisation, il conviendra de prendre en compte les données politiques et sociales et la nécessité de ne pas rester en retrait par rapport à ce qui se fait dans la région. Ce dernier point revêt une importance accrue depuis la création du Gulf Corporation Council, conçu pour harmoniser les politiques économiques, culturelles et de défense des pays de la région.

L'expansion monétaire s'est accélérée en 1981-82, ce qui pourrait s'expliquer notamment par un changement dans les préférences du secteur privé en ce qui concerne le placement des dépôts. Alors que ce secteur avait de plus en plus tendance à investir directement à l'étranger, on a observé ces derniers mois qu'il se tournait vers les avoirs libellés en riyals placés à l'intérieur. Il semble que le dynamisme du système bancaire désormais sous contrôle majoritaire saoudien et offrant de meilleures conditions ne soit pas étranger au renversement de la tendance. On a pris des mesures visant à réglementer plus efficacement l'activité des changeurs de monnaie sous le contrôle de la SAMA. On s'attend que le taux d'expansion de la liquidité intérieure baisse en 1982-83.

En raison notamment de la chute sensible des recettes pétrolières qui est escomptée, l'excédent courant et l'excédent global importants qu'a connus la balance des paiements de l'Arabie Saoudite ces deux dernières années devraient fortement baisser en 1982, ce qui du reste n'est pas préoccupant, compte tenu du niveau confortable des avoirs extérieurs officiels de ce pays. En ce qui concerne le secteur extérieur, les autorités de l'Arabie Saoudite ont poursuivi une politique appropriée consistant à appliquer des mesures responsables en matière de gestion des réserves et de taux de change et à octroyer une aide généreuse aux pays en développement.

Arabie Saoudite - Relations avec le Fonds¹

Date d'entrée au Fonds :	26 août 1957.
Statut :	Article VIII.
Quote-part :	2.100,0 millions de DTS.
Avoirs du Fonds en riyals saoudiens :	977,2 millions de DTS soit 46,5 % de la quote-part.
Prêts au Fonds :	L'Arabie Saoudite a prêté au Fonds l'équivalent de 2.250 millions de DTS au titre du mécanisme pétrolier; sur ce montant, 183,9 millions de DTS n'ont pas encore été remboursés. L'Arabie Saoudite a accepté de prêter au Fonds 1,9 milliard de DTS pour financer les opérations au titre du mécanisme de financement supplémentaire; 1.000 millions de DTS ont déjà été utilisés à ce titre. En outre, le 13 novembre 1980, la Deutsche Bundesbank a cédé à l'Agence monétaire de l'Arabie Saoudite (SAMA) des créances équivalent à 225 et à 172 millions de DTS au titre, respectivement, du mécanisme pétrolier et du mécanisme de financement supplémentaire. Un accord de prêt aux termes duquel le Fonds peut, pendant une période de deux ans, emprunter à la SAMA un montant maximum équivalent à 8 milliards de DTS pour financer la politique visant à élargir l'accès à ces ressources a été signé le 7 mai 1981. 1.200 millions de DTS ont déjà été décaissés à ce titre.
Département des droits de tirage spéciaux :	L'Arabie Saoudite y participe depuis le 8 décembre 1978. Ses avoirs se chiffrent à 449,1 millions de DTS, soit l'équivalent de 229,7 % de l'allocation cumulative nette de DTS.
Attribution d'or :	114.681 onces.

Distribution directe des profits des ventes d'or :	L'Arabie Saoudite a cédé au Fonds fiduciaire sa part des profits - 21,3 millions de dollars E.U. - provenant des ventes d'or.
Contribution aux comptes de subvention :	L'Arabie Saoudite a versé 40 millions de DTS au compte de subvention au titre du mécanisme pétrolier. Elle s'est engagée à verser 52 millions de dollars E.U. au titre du compte de bonification du mécanisme de financement supplémentaire; l'équivalent de 12,8 millions de DTS a déjà été utilisé à cet effet.
Système de taux de change :	Depuis septembre 1975, le taux de change du riyal saoudien est rattaché au DTS au taux de 4,28255 riyals pour 1 DTS, avec des marges de fluctuation de 7,25 %. Depuis le milieu de l'année 1981 et pour une période temporaire, l'Arabie Saoudite n'est plus tenue de respecter ces marges. Le point médian entre le taux acheteur et le taux vendeur du riyal par rapport au dollar E.U. est de 3,435 riyals pour 1 dollar E.U.
Assistance technique :	Dans le cadre de l'assistance technique fournie à l'Arabie Saoudite, le Fonds a préparé depuis 1975 sept études en prévision du budget. La dernière en date a été préparée par la mission qui s'est rendue en Arabie Saoudite en novembre 1981. Une mission s'est rendue à Riyad en juin 1981 pour aider les services de la SAMA à se doter de moyens leur permettant de construire des modèles économiques ou de faire de la simulation économique.
Consultations précédentes :	Les dernières consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Riyad du 29 mars au 1 ^{er} avril 1981.

¹Au 30 juin 1982.

Arabie Saoudite - Données de base

Superficie 2.240.000 kilomètres carrés
1980/81
(Pourcentage du PIB total)

Origine du PIB aux prix courants

Secteur pétrolier 69,5
PIB non pétrolier 30,5
Secteur public (12,8)
Secteur privé (17,7)

Exercices budgétaires ¹	<u>1976/77</u>	<u>1977/78</u>	<u>1978/79</u>	<u>1979/80</u>	<u>1980/81</u>	Estimations provisoires <u>1981/82</u>
	(Pourcentage)					
Variations annuelles de la production et des prix PIB non pétrolier à prix constants (1969/70)	16,9	14,5	11,2	12,1	12,3	
Secteur public	(12,9)	(13,5)	(13,2)	(10,1)	(6,9)	
Secteur privé	(18,9)	(15,0)	(10,2)	(13,0)	(14,9)	
Indice d'ajustement implicite du PIB non pétrolier ²	22,4	16,0	7,3	8,9	7,6	
Indice du coût de la vie ^{2,3} (revenu moyen des Saoudiens)	23,0	4,0	1,5	2,4	3,6	
	(Milliards de riyals saoudiens)					

Finances publiques

Recettes	<u>135,9</u>	<u>130,7</u>	<u>131,5</u>	<u>211,2</u>	<u>348,1</u>	<u>366,5</u>
Recettes pétrolières	121,2	114,0	115,0	189,3	319,3	327,9
Autres	14,8	16,7	16,5	21,9	28,8	38,6
Dépenses	<u>128,2</u>	<u>138,0</u>	<u>148,0</u>	<u>188,4</u>	<u>236,6</u>	<u>288,2</u>
Dépenses courantes	43,0	70,6	53,8	58,4	89,7	115,7
Dépenses consacrées aux projets	54,7	66,6	77,0	104,6	123,1	144,3
Transferts aux insti- tutions de crédit spécialisées	30,6	0,8	17,2	25,4	23,7	28,2
Excédent ou déficit (-)	<u>7,7</u>	<u>-7,3</u>	<u>-16,5</u>	<u>22,8</u>	<u>111,5</u>	<u>78,3</u>

en mémoire :

Dépenses du secteur public (comptabilité de caisse) ⁴	104,6	145,1	147,0	178,4	229,6	...
---	-------	-------	-------	-------	-------	-----

Arabie Saoudite - Données de base (suite)

	<u>1976/77</u>	<u>1977/78</u>	<u>1978/79</u>	<u>1979/80</u>	<u>1980/81</u>	<u>Onze premiers mois 1981/82</u>
	<u>(Milliards de riyals saoudiens)</u>					
teurs ayant une incidence sur l'expansion de la masse monétaire						
. Variations des avoirs extérieurs (nets)	48,4	2,4	-18,2	45,9	135,1	126,4
. Variations des dépôts du secteur public (accroissement -)	-31,1	14,4	15,5	-32,8	-118,5	-112,0
. Crédit au secteur privé	-0,1	2,8	8,5	9,5	11,0	6,3
. Autres postes (net)	-4,2	-3,3	1,9	-11,4	-12,7	1,1
. Dépenses intérieures nettes de l'Etat	62,6	94,4	95,3	126,6	143,7	...
. Etat de la balance des paiements du secteur privé	-45,4	-77,6	-98,0	-113,5	-127,1	...
. Variations de la monnaie et de la quasi-monnaie ⁵ (pourcentage par an)	12,9 (52,7)	16,3 (43,6)	7,8 (14,5)	11,3 (18,4)	14,8 (20,4)	21,9 (25,0)

(Milliards de dollars E.U.)

rs extérieurs (nets) du système bancaire (fin de période)	<u>59,0</u>	<u>61,1</u>	<u>58,2</u>	<u>72,1</u>	<u>112,0</u>	<u>147,3</u>
voirs extérieurs de la SAMA	57,4	58,2	56,1	66,7	102,3	133,3
voirs extérieurs nets des banques commerciales	1,6	2,9	2,1	5,4	9,7	14,0

	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

(Millions de barils/jour)

duction de pétrole brut	8,58	9,20	8,30	9,53	9,90	9,82
in pourcentage de :						
Production de l'OPEP	(27,9)	(29,3)	(27,7)	(30,9)	(36,7)	(43,5)
Production mondiale	(14,4)	(14,8)	(13,2)	(14,7)	(15,9)	(16,8)

Arabie Saoudite - Données de base (fin)

	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	Estimations provisaires <u>1981</u>
	<u>(Milliards de dollars E.U.)</u>					
Balance des paiements ⁶						
Exportations, f.o.b.	35,5	40,2	37,0	58,1	100,8	110,7
Dont : exportations de pétrole	(35,4)	(40,1)	(36,9)	(57,9)	(100,6)	(110,5)
Importations, f.o.b.	-10,4	-14,7	-20,0	-23,5	-28,2	-34,0
Services et transferts privés (nets)	-7,6	-9,8	-15,3	-19,9	-25,5	-24,6
Biens, services et transferts privés	<u>17,6</u>	<u>15,8</u>	<u>1,7</u>	<u>14,6</u>	<u>46,9</u>	<u>57,1</u>
Capitaux du secteur pétro- lier (net) et autres investissements directs en provenance de l'étranger	-0,4	0,8	0,6	-1,4	-3,2	3,4
Autres capitaux privés (net) et erreurs et omissions	-1,3	-1,5	0,9	-7,7	-8,3	-6,2
Banques commerciales (net)	-0,5	-0,7	-0,6	-1,6	-3,7	-6,3
Aide publique extérieure	-3,3	-3,9	-3,9	-3,5	-5,5	-7,0
Autres capitaux et réserves officiels (augmentation -)	-12,0	-10,5	1,4	-0,4	-26,2	-36,0

¹L'exercice correspond à l'année de l'Hégire. Voir le rapport intitulé Evolution récente de l'économie, qui paraîtra sous peu.

²Moyennes annuelles.

³La méthode de calcul de l'indice du coût de la vie a été modifiée à plusieurs reprises ces dernières années. Les données ci-dessus proviennent du raccordement de plusieurs indices.

⁴Après ajustement des dépenses budgétaires pour tenir compte des opérations des institutions de crédit spécialisées et des différences chronologiques entre les données budgétaires et les données monétaires.

⁵Correspond à la somme des postes 1-4 ou des postes 3-6.

⁶Fondée en partie sur les estimations établies par les services du Fonds. Les taux de change annuels moyens suivants (en riyals saoudiens par dollar E.U.) ont été utilisés : 1976 - 3,53 riyals; 1977 - 3,5251 riyals; 1978 - 3,3996 riyals; 1979 - 3,3608 riyals; 1980 - 3,3267 riyals; 1981 - 3,3826 riyals.